

## **CT-SCAN DE LA COLONNE VERTÉBRALE AVEC ADMINISTRATION D'UN AGENT DE CONTRASTE**

### **Description :**

La tomodensitométrie (TDM), aussi appelée CT-Scan, est un examen radiologique qui permet de visualiser presque toutes les parties du corps. Selon les renseignements cliniques, votre examen nécessite l'administration d'un agent de contraste pour permettre de visualiser les organes ou de mettre en évidence de possibles anomalies.

### **Avertissements et précautions :**

- **Hypersensibilité aux agents de contraste :** Avisez votre médecin et le département d'imagerie médicale avant l'examen si vous êtes hypersensible à un agent de contraste.
- **Grossesse :** Avisez le département d'imagerie médicale si vous êtes enceinte.

### **Préparation :**

Être à jeun 2 heures avant l'examen.

### **Procédure :**

- Avant de débiter l'examen, le technologue en imagerie médicale valide avec vous le questionnaire sur vos allergies et vos antécédents médicaux. Il prend ensuite un moment pour vous expliquer l'examen.
- Le technologue en imagerie médicale installe un petit cathéter dans une veine de votre avant-bras pour injecter un agent de contraste. Le cathéter est retiré à la fin de l'examen.
- Pour l'examen, en général, vous êtes allongé sur le dos. Une fois installé correctement sur la table et dans l'appareil, le technologue en imagerie médicale effectue l'examen.
- L'injection de l'agent de contraste peut provoquer une bouffée de chaleur, une fausse impression d'uriner et un goût de métal dans la bouche. Ces effets ne durent que quelques secondes et disparaissent aussitôt.
- Durée de l'examen est d'environ 15 à 30 minutes.

### **Consignes après l'examen :**

Boire beaucoup d'eau avant et après l'examen permet à vos reins d'éliminer plus rapidement l'agent de contraste injecté.

### **Résultats de l'examen :**

Aucun résultat ne vous sera transmis après votre examen. Le radiologiste évalue les images produites par le technologue et fait un rapport en décrivant les constatations visualisées sur les images. Le rapport sera envoyé à votre médecin traitant.